



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION



44^e LÉGISLATURE



VOLUME 153



NUMÉRO 50

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Déclaration de
l'honorable Bev Busson

Le mardi 7 juin 2022

LE SÉNAT

Le mardi 7 juin 2022

[Traduction]

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

L'honorable Bev Busson : Honorables sénateurs, j'interviens aujourd'hui pour signaler que le 23 mai 2023, la Gendarmerie royale du Canada, ou GRC, célébrera son cent cinquantième anniversaire. Ce sera un événement marquant puisqu'on ne peut raconter l'histoire de notre pays sans parler de la contribution de notre force de police nationale.

Voici une révélation : je faisais partie de la première classe de femmes à être assermentées comme agents de la GRC en 1974 et, en 2006, j'ai été la première femme à accéder au poste de commissaire de la GRC. La GRC compte maintenant des équipes spécialisées qui enquêtent sur à peu près tout, notamment l'exploitation sexuelle des enfants, en passant par le crime organisé international et les menaces à la sécurité nationale.

Récemment, à la demande de la Cour pénale internationale, la GRC a déployé 10 agents pour faire enquête sur des crimes contre l'humanité chaque fois que c'est nécessaire, peu importe où. La GRC fait actuellement enquête sur des allégations de crimes de guerre commis contre des Ukrainiens, dans le but d'obtenir des déclarations et des preuves de citoyens ukrainiens qui fuient la guerre.

En ce qui concerne les ressources humaines, la GRC compte actuellement environ 25 % de femmes dans ses rangs. De plus, au niveau des cadres dirigeants, la GRC a récemment atteint la parité hommes-femmes.

L'an dernier, 22 % des diplômés étaient des femmes. Le nombre de membres réguliers autochtones et de fonctionnaires dépasse les normes canadiennes en matière de main-d'œuvre. Qui plus est, on note une augmentation du nombre de recrues appartenant aux minorités visibles.

La profession de policier est difficile; elle est de plus en plus complexe et exigeante. Dans nos rues, des décisions déterminantes sont souvent prises au pied levé. Nous devons appuyer les policiers.

Le récit de 150 ans d'histoire présente nécessairement des replis. Il comporte des chapitres qui reflètent de nombreux accomplissements et des chapitres dont il faut parler et tirer des leçons. En septembre dernier, j'ai été témoin d'un événement qui illustre ces deux aspects.

J'ai vu la réconciliation à l'œuvre au détachement de la GRC de Daajing Giids, appelé auparavant Queen Charlotte, à Haida Gwaii. Un potlatch traditionnel a été organisé au détachement et environ 400 membres de la communauté y ont participé. Le moment où l'on a hissé le drapeau haïda et érigé un mât haïda traditionnel créé par un maître sculpteur local a été le point culminant de l'événement. Le mât représente un gardien haïda, qui est orné d'une magnifique iconographie traditionnelle haïda et qui arbore des ongles roses pour symboliser la diversité ainsi qu'un stétson pour représenter la GRC. Pour tous ceux qui l'ont vu, il s'agit d'un symbole puissant de la force et des possibilités d'une véritable réconciliation.

Le cent cinquantième anniversaire, qui aura lieu en 2023, sera l'occasion de célébrer les mesures concrètes qui sont prises pour permettre à cette organisation policière de devenir plus moderne, plus diversifiée, plus inclusive et plus digne de confiance. J'encourage mes honorables collègues à rechercher et à soutenir ces efforts positifs de la GRC dans toutes les collectivités canadiennes.

Enfin, je tiens à rendre hommage aux quelque 300 membres de la GRC qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Nous les remercions, ainsi que leurs familles, de leur sacrifice et de ce qu'ils ont fait pour la population canadienne.

Merci, *háv'aa*.
